

## **Règlement du concours photo « Architecture Antibes 2023 »**

En partenariat avec la ville d'Antibes Juan-les-Pins, Antibes Photo Club organise un concours photo dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture 2023.

### 1. Thème du concours :

- Les photos doivent avoir pour thème « **l'architecture à Antibes Juan-les-Pins** »
- Les photos devront être prises au sein de la ville Antibes Juan-les-Pins.
- **Il devra être mentionné dans le mail d'envoi les lieux de prise de vue pour chacune d'entre elles.**

### 2. Durée du concours :

**Le concours est ouvert du 4 juillet au 4 septembre 2023 minuit**

### 3. Modalités de participation :

- Ce concours est gratuit et ouvert à toutes et tous
- Chaque participant(e) peut proposer jusqu'à 5 photos, couleur et/ou noir et blanc.
- La prise de vue pourra être réalisée avec tout type de moyen : smartphone, bridge, reflex, compact... mais devra être délivrée en profil colorimétrique RVB.
- Ce fichier doit être en .jpeg sans compression.
- La qualité (définition/résolution) devra être en 300dpi pour permettre de supporter un tirage 50\*70cm, dans de bonnes conditions (voir point 6).
- Les retouches photos sont acceptées dans un état d'esprit d'optimisation et/ou d'interprétation sans pour autant faire appel à la combinaison de plusieurs images ni à l'incrustation d'éléments étrangers à la prise de vue initiale.
- Aucune signature et aucun signe distinctif sur la photo ne seront acceptés afin de garantir une sélection dans l'anonymat.
- Les photos devront être envoyées avant la date de clôture exclusivement à l'adresse mail suivante : **architecture2023@antibes-photoclub.fr**
- Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la photo.
- La responsabilité à l'organisateur (Antibes Photo Club) ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation de ces photos.
- **Les participant(e)s consentent à ce que leurs photos puissent être publiées ou exposées par la Mairie d'Antibes Juan-les-Pins et Antibes Photo Club à des fins de communication.**
- Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la ville d'Antibes Juan-Les-Pins sous toute forme et tous support, pour un territoire illimité, sans limitation de durée.

### 4. Jury et sélection des photos :

- Un jury sera constitué de membres de l'association Antibes Photo Club et de la Mairie d'Antibes Juan-Les-Pins.
- Le jury désignera de façon anonyme les 3 gagnant(e)s, selon les critères suivants :
  - Pertinence du sujet
  - Originalité – coup de cœur
  - Technique et portée plastique
- La décision du jury est irrévocable.

#### 5. Prix et récompenses :

- Les auteur(e)s des 3 photos retenues par le jury se verront remettre un prix par la mairie d'Antibes Juan-les-Pins et le club.
- La remise des prix se tiendra le samedi 14 octobre 2023.
- Le gagnant verra sa photo utilisée pour la prochaine affiche des Journées Nationales de l'Architecture 2024.
- Le présent concours est doté de lots d'une valeur totale de 300 €.
- Un prix spécial pour le coup de cœur du jury sera également remis le 14 octobre

#### 6. Exposition :

- **Une sélection de photos sera effectuée par le jury et sera exposée dans les rue d'Antibes Juan-les-Pins lors des Journées Nationales de l'Architecture, les 13, 14 et 15 octobre 2023.**
- La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains de leur décision.